

Compte rendu de la commission piscine du 28 juin 2018

Présents : liste jointe

M. Rémi SCHWENCK remercie les membres de leur présence et rappelle l'ordre du jour de la réunion :

- 1) marché de maintenance technique du centre aquatique
- 2) divers

1) Marché de maintenance des installations techniques du centre aquatique

Un appel d'offres a été lancé pour la maintenance technique des installations (traitement d'air et traitement d'eau) de la piscine.

Trois entreprises ont visité les lieux et deux ont répondu : Hervé Thermique et Engie Cofely.

Ces deux entreprises sont celles attributaires du marché de traitement de l'eau et de traitement de l'air.

M. Rémi SCHWENCK détaille l'analyse des offres qui présente une différence de prix de 257 €.

Il précise que la réception des travaux prévue le 20 juillet 2018 est reportée probablement à la fin du mois de juillet. Cette date se fixe lors de la prochaine réunion de chantier le 3 juillet 2018. Il conviendra de démarrer le contrat d'exploitation des installations techniques à compter du 1^{er} septembre au lieu du 1^{er} juillet.

Il propose de négocier le prix avec chaque candidat et de retenir le mieux disant.

La commission émet un avis favorable à cette proposition.

2) Divers

- La pose du liner (fond du bassin) est prévue à compter du 2 juillet 2018. L'installation du fond mobile suivra dans la foulée.

- Suite à la demande de la commission, un devis a été proposé par l'entreprise DHR, titulaire du lot aménagement paysager pour clôturer le parking avec pose de deux portails coulissants et un portillon d'accès piétons. Le devis est de 49 487 € HT. Par conséquent, il sera nécessaire de passer par un appel d'offre.

- Les récentes pluies diluviennes ont engendré des coulées de boue en bas de la descente technique du centre aquatique. De ce fait, l'architecte a demandé un enrochement des talus pour pallier ce problème. Eurovia a fait un devis de 6 970 € HT.

L'AMO a estimé qu'un enrochement n'était pas réalisable en l'état, et a proposé une couverture avec des végétaux. DHR a fait un devis pour une plantation de végétaux spécifiques couvre-sols pour un montant de 27 396 € HT.

La commission souhaite surseoir à ces devis et demande un réexamen de la situation.


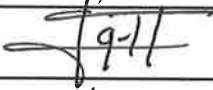





- La commission valide le devis de DHR relatif à la fourniture et pose d'équipements mobiliers (corbeilles poubelle et cendrier, appuis-vélos, lisses basses) d'un montant de 10 512,62 € HT.

- M. Frédéric ZANELLA transmettra un planning d'utilisation de la piscine établi sur trois sessions scolaires annuelles.

Le Vice-Président

Rémi SCHWENCK

Réunion commission piscine
jeudi 28 juin 2018
CCB3F

| NOM | PRESENCE |
|------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| BRIGNON Claude | excuse' |
| CHAMPLON Robert | abs |
| DAUENDORFER Jean-Luc | excuse' |
| EGLER Jean-Marie |  |
| FRITZINGER Bernard | abs |
| GLODEN Roland | abs |
| GRAFF Joseph |  |
| KUPPERSCHMITT René | abs |
| LARCHER Clément | excuse' |
| LICHT Yves |  |
| MASSON Alphonse | excuse' |
| MORITZ Edmond | excuse' |
| NOEL Jean-Claude | abs |
| PAYNON Cédric | abs |
| PIGNON Jean-Paul | abs |
| RIGAUD Michelle |  |
| SCHWENCK Rémi |  |
| VENNER Marie-Christine |  |
| BOULIGNY Bernard |  |
| | |
| | |
| | |